



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de LONGPONT

Séance du 25.11.2020

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>		
<b>DEPARTEMENT AISNE</b>		
<b>Nombre de membres</b>		
<b>En exercice</b>	<b>Présents</b>	<b>Votants</b>
10	10	10
<b>Date de convocation : 16.11.2020</b>		
<b>Date d'affichage : 16.11.2020</b>		

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt à 20 h, le Conseil Municipal de Longpont, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de M. Gilles DAVALAN, Maire.

**Présents :** M. Bruno DELBENDE, M. Patrice THEVENON, Mme Carole SIEKANIEK, Mme Isabelle VERDUN, M. Edouard MOQUET, Mme Julia LISON, M. Thierry GAUTHIER, M. Patrice ROULLET de la BOUILLERIE, M. Antoine COURTIER

**Secrétaire :** Mme Carole SIEKANIEK

### **01 Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23.09.2020**

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité

### **02 Enfouissement du réseau route de Chavigny et impasse des Terres de la Grille**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que l'USEDA envisage d'effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, éclairage public et téléphoniques.

Le coût de l'opération calculé aux conditions économiques et fiscale de ce jour ressort à 286 192.03 € HT

Et se répartit comme suit :

Réseau électrique (basse Tension, Moyenne Tension)	52 459.22 € HT
Réseau électrique (Basse Tension)	125 345.09 € HT
Matériel Eclairage public	37 048.21 € HT
Réseau Eclairage Public	12 061.00 € HT
Armoire de commande	1 370.33 € HT
Calculateur Astro	98.56 € HT
Contrôle de conformité	450.00 € HT
Réseau téléphonique - domaine public	50 711.24 € HT
- câblage cuivre	6 648.38 € HT

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à 140 442.57 € HT. Elle sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics.

Après avoir l'entendu l'exposé du Maire le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- 1) D'accepter le tracé et le remplacement des sources lumineuses liés à l'enfouissement des réseaux tel qu'il a été présenté,
- 2) En cas d'abandon ou de modification du projet approuvé, l'étude réalisée sera remboursée à l'USEDA par la commune
- 3) S'engage à servir à l'USEDA, la contribution financière en application des statuts de l'USEDA

### **03 Réfection voirie Hameau de la Grange**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les travaux de réfection de voirie Hameau de la Grange et qu'un projet de demande de subvention au titre dispositif APV a été déposé. Ce dossier ayant été déclaré conforme aux règles d'éligibilité de ce programme le 31 janvier 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- 1) décide des travaux de réfection de voirie Hameau de la Grille
- 2) sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aisne l'octroi d'une subvention au titre du dispositif APV – Programmation 2021. Cette subvention représentera la somme de 7 626 € sur une part subventionnable de 12 300 €
- 3) s'engage à prendre en charge la part non couverte par les subventions selon le plan financier suivant et à voter les sommes nécessaires correspondantes dès le budget primitif 2017.

#### **04 Fonds de concours**

Monsieur le Maire rappelle que des demandes de fonds de concours ont été faites à la Communauté de Communes Retz-en-Valois dans le cadre :

- de l'extension de l'éclairage public rue de la Glacière à hauteur de 18.76 % du coût des travaux HT soit une subvention de 1 590 €
- de la sécurisation et l'aménagement de l'aire de jeux à hauteur de 50% du coût des travaux HT soit une subvention de 1 865 €
- de l'achat d'un miroir d'agglomération à hauteur de 50% du coût des travaux HT soit une subvention de 195.33 €
- de l'achat d'une remorque à hauteur de 50% du coût des travaux HT soit une subvention de 153.75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les fonds de concours de accordés par la Communauté de Communes Retz-en-Valois.

#### **05 Subvention départementale : voirie Rue Saint Louis**

Le Conseil municipal sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation voie	Longueur	Montant TTC	Montant HT
Réfection trottoir	Rue Saint Louis	405 m <sup>2</sup>	7 582.20 €	6 318.50 €

S'engage

à affecter à ces travaux 3 664.73 € sur le budget communal

à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de la notification

#### **06 Subvention départementale entrées place de l'Abbaye et rue des Tourelles**

Le Conseil municipal sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation voie	Longueur	Montant TTC	Montant HT
Réfection voirie	Entrée Place de l'Abbaye et rue des Tourelles	100 ml	11 532.00 €	9 610.00 €

S'engage

à affecter à ces travaux 5 573.80 € sur le budget communal

à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à partir de la date de la notification

#### **Questions diverses**

- à la demande de la SNCF, Orange a été mandaté pour installer une antenne relai afin de couvrir une partie du tronçon de la voie SNCF pour des raisons de sécurité. La commune souhaite profiter de cette installation afin de couvrir le réseau mobile sur le Hameau de la Grange et le secteur de Catifet
- Une réflexion est en cours sur l'enfouissement des réseaux sur les hameaux de la Grille, de la Grange et de Beaurepaire
- Au regard de la pandémie, le repas des anciens qui se tient traditionnellement en janvier est annulé ainsi que la cérémonie des vœux